

Intervalle

Service d'Accompagnement Médico-Social
pour Adultes Handicapés



Le SAMS AH Intervalle a pour mission de soutenir l'inscription dans la cité et dans le soin de personnes en situation de handicap psychique. Le suivi qu'il propose est limité dans le temps. Il s'appuie sur une évaluation des besoins et un recueil des attentes et projets des personnes.



Intervalle a pour fonction de proposer à des personnes en souffrance psychique de faciliter les liens entre elles et leur environnement et de favoriser leur autonomie et leur inclusion sociale.

L'évaluation de la situation de la personne et l'identification de ses besoins et priorités peuvent conduire l'équipe d'Intervalle à :

- ✓ Soutenir et/ou accompagner des démarches de soins somatiques et psychiques,
- ✓ Aider à accéder et à habiter un logement autonome
- ✓ Accompagner la mise en œuvre et l'appropriation du quotidien et le développement de l'autonomie (alimentation, budget, transport, formation, emploi, etc.), soutenir des démarches administratives,
- ✓ Proposer un soutien psychologique, une aide à la parentalité, une médiation des relations familiales et/ou sociales et une aide à l'élaboration de ses projets,
- ✓ Proposer des espaces d'échanges auxquels peuvent être associés des proches,
- ✓ Favoriser la participation sociale, en aidant par exemple l'insertion dans des activités citoyennes, culturelles, sportives et de loisirs.

Une coordination

Le service assure une mission de coordination auprès d'acteurs du soin, du social, du médico-social, de l'emploi, de la formation, du logement et de la culture. Il coordonne également son action avec les intervenants du quotidien (services d'aide et de soins à domicile, mandataires judiciaires et proches). Cette coordination a pour but d'initier et/ou renforcer les relations avec l'environnement par un travail de médiation et de sensibilisation au handicap psychique.

Être acteur de sa prise en charge

Les actions du service s'articulent à travers différentes étapes :

- ✓ L'accueil, l'évaluation des attentes et des besoins et l'admission,
- ✓ La signature du document individuel de prise en charge (DIPEC) et l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé (PAP),
- ✓ La mise en place d'accompagnements définis conjointement,
- ✓ La recherche de relais en fonction des besoins, en prévision de la fin de l'accompagnement.



Intervalle Bordeaux

Service d'Accompagnement Médico-Social

44 rue André Degain -33100 BORDEAUX
Tél. 05 57 97 97 00
intervalle@ari-accompagnement.fr

BORDEAUX



Le public accompagné est à la fois :

- ✓ En situation de handicap psychique et âgé de 20 ans minimum,
- ✓ Bénéficiaire d'une orientation SAMSAH en cours de validité, délivrée par la MDPH
- ✓ En capacité de vivre en logement autonome et domicilié sur Bordeaux Métropole,
- ✓ Dans le besoin de soutien pour accéder ou maintenir ses soins,
- ✓ En difficulté dans son quotidien et/ou dans la construction ou le maintien de ses liens avec l'environnement
- ✓ Mobilisé pour co-construire son accompagnement avec l'équipe du SAMSAH.

Le SAMSAH Intervalle est géré par l'association ARI.
Il est financé par le Conseil Départemental de la Gironde et l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine



L'équipe du SAMSAH est une **équipe interdisciplinaire** qui est composée de professionnels assurant :

- ✓ d'un côté le fonctionnement du service : directeur, directrice adjointe, secrétaire de direction, coordonnateur, comptable.
- ✓ et de l'autre la mise en œuvre des accompagnements : médecin coordonnateur, psychologue, infirmières, ergothérapeute, assistante sociale, éducatrice spécialisée.

<https://ari-accompagnement.fr/dispositif/intervalle/>

